

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 26 Juillet - Août
Septembre 2007

Le mot du Maire

Différents scrutins ont jalonné la vie citoyenne de ces derniers mois. Des majorités se sont dégagées mais quoi qu'il en soit notre village reste uni et la municipalité travaille pour le bien de tous. Les différents travaux qui ont transformé notre village en témoignent.

Nous aimions nos marronniers de l'entrée de l'église. L'un a mal vieilli, son tronc était creux. Il eut été déraisonnable de le conserver. Ce n'était pas de gaieté de cœur... Il sera remplacé, peut-être, par un olivier, signe de paix.

Avec juillet nous rentrons dans la période estivale. Riez s'est préparé à ce moment fort pour en faire un moment de joie, un moment d'oubli des problèmes de la vie courante. Différentes manifestations sont en place prêtes à égayer cet été. La fête de la transhumance est la première d'une importante liste. Riez est fleuri, peut-être un peu moins que les autres années, mais lors de l'achat des compositions florales nous ignorions que, somme toute, la pluie serait au rendez-vous. Nous avons anticipé sur une sécheresse importante.

Alors Riézoises, Riézois, amis, touristes proches et lointains, passons un été de repos, de calme mais n'oublions pas que la liberté de chacun s'arrête au moment où elle empiète sur celle des autres. Chacun a droit à son repos avec sa qualité, celle qu'il juge bienfaisante et réparatrice.



Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du vendredi 23 mars 2007

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Absents : M^{me} Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliet, Rémy Rainaud,
Pierre-Jean Reymond

Formant la majorité des membres en exercice.

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

21-07 : COMPTE ADMINISTRATIF 2006 - EAU ET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif du budget Eau et Assainissement du maire pour l'exercice 2006, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un excédent d'exécution de 42 555,42 euros et un résultat de clôture de 32 052,85 euros.

22-07 : COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - ORDURES MÉNAGÈRES

Le compte administratif du budget Ordures Ménagères du maire pour l'exercice 2006, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un déficit d'exécution de 2 292,81 euros et un résultat de clôture de 29 945,26 euros.

23-07 : COMPTE ADMINISTRATIF 2006 - ZONE ARTISANALE MILLE-FLEURS

Le compte administratif du Budget de la Zone Artisanale Mille-Fleurs du maire pour l'exercice 2006, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un déficit d'exécution de 8 300,54 euros et un résultat de clôture en déficit de 27 215,10 euros.

24-07 : COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - BUDGET CIMETIÈRE

Le compte administratif du Budget Cimetière du maire pour l'exercice 2005, lequel est conforme au compte de gestion présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un résultat de clôture en excédent de 0,44 euro.

25-07 : COMPTE ADMINISTRATIF 2006 - BUDGET LOTISSEMENT

Le compte administratif du Budget Lotissement du maire pour l'exercice 2006, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un excédent d'exécution de 146 256,64 euros et un résultat de clôture de 168 887,55 euros.

26-07 : COMPTE ADMINISTRATIF 2006 - BUDGET GÉNÉRAL

Le compte administratif du Budget Général du maire pour l'exercice 2006, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un solde d'exécution de 172 639,61 euros et un résultat de clôture de 428 161,55 euros.

27-07 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - EAU ET ASSAINISSEMENT

Le résultat est affecté comme suit :

Section d'exploitation.....	+ 40 052,85 €
Section d'investissement.....	+ 26 663,37 €

28-07 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - ORDURES MÉNAGÈRES

Le résultat est affecté comme suit :

Section d'exploitation.....	+ 5 760,28 €
Section d'investissement.....	+ 24 184,98 €

29-07 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - ZONE d'ACTIVITÉS MILLE-FLEURS

Le résultat est affecté comme suit :

Section d'exploitation.....	- 19 004,57 €
Section d'investissement.....	- 8 210,53 €

30-07 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - CIMETIÈRE

Il est reporté le résultat à la section d'exploitation de.....+ 0,44 €

31-07 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - LOTISSEMENT

Le résultat est affecté comme suit :

Section d'exploitation.....	- 4 575,39 €
Section d'investissement.....	+ 173 462,94 €

32-07 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - BUDGET GÉNÉRAL

Le résultat est affecté comme suit :

Section d'investissement.....	+ 165 328,25 €
Section d'exploitation.....	+ 394 695,55 €

33-07 : VOTE DES QUATRE TAXES - ANNÉE 2007

Il est décidé de reconduire les taux d'imposition de l'année 2006. Le coefficient de variation proportionnelle est donc de 1,000000. Le produit fiscal attendu est de 781 902 €.

34-07 : Budget Primitif 2007 - Eau et Assainissement

S'équilibre en section d'exploitation, en dépenses et en recettes, à la somme de 569 909 € et en section d'investissement à la somme de 384 021 €.

35-07 : Budget Primitif 2007 - Ordures Ménagères

S'équilibre en section d'exploitation, en dépenses et en recettes, à la somme de 5 760 € et en section d'investissement à la somme de 25 712 €.

36-07 : Budget Primitif 2007 - Zone d'Activités Mille-Fleurs

S'équilibre en section d'exploitation, en dépenses et en recettes, à la somme de 116 420 € et en section d'investissement à la somme de 77 215 €.

37-07 : Budget Primitif 2007 - Lotissement

S'équilibre en section d'exploitation, en dépenses et en recettes, à la somme de 233 231 € et en section d'investissement à la somme de 388 287 €.

38-07 : Budget Primitif 2007 - Budget Général

S'équilibre en section d'exploitation, en dépenses et en recettes, à la somme de 2 260 827 € et en section d'investissement à la somme de 1 526 696 €.

39-07 : Subvention au Budget Eau et Assainissement

Il est versé une subvention s'élevant à la somme de 42 000 euros au budget de l'Eau et Assainissement pour son fonctionnement.

40-07 : Subvention d'Équilibre au CCAS

Il est versé une subvention s'élevant à la somme de 8 000 euros pour son fonctionnement.

41-07 : Mise en Sécurité des Arbres

Suite à un rapport d'expertise sanitaire et biomécanique effectué par le service de l'Office National des Forêts portant sur les arbres de la commune, il est nécessaire d'établir un programme concernant la mise en sécurité du parc. Il y a lieu d'envisager la taille d'entretien (suppression des branches mortes ou dépérissantes uniquement) et des travaux de mise en sécurité par suppression de structures spécifiques. Les arbres supprimés seront automatiquement replantés.

Considérant le caractère d'investissement de ces travaux qui enrichissent durablement le patrimoine de la commune, il est décidé d'imputer cette dépense en section d'investissement du Budget Général de la commune.

42-07 : RÉINTÉGRATION DU BUDGET DE L'Office du TOURISME

Suite à l'arrêté préfectoral n° 454 du 13 mars 2006 portant dissolution comptable de budget de l'Office du Tourisme, il est décidé de réintégrer les écritures concernant celui-ci dans les comptes de la commune.

Résumé affiché le 29 mars 2007 à la porte de la Mairie

Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du vendredi 13 avril 2007

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : Jean-Paul Faucon donne pouvoir à Michel Zorzan

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M^{me} Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliet, Rémy Rainaud,
Pierre-Jean Reymond

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

43-07 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sont attribuées des subventions dans les domaines suivants :

SOCIAL et SÉCURITÉ

La prévention routière.....	160 €
Prévention de l'alcoolisme.....	230 €
Amicale des secouristes	460 €
Amicale des sapeurs pompiers.....	800 €
Secours catholique.....	150 €
ADMR	500 €
Gratte Provence.....	200 €
Brindille	200 €

SPORTIF

Tennis Club.....	800 €
------------------	-------

Amicale cyclotouriste	430 €
Entente riézoise de basket.....	800 €
Gymnastique volontaire.....	230 €
Mini-Ranch.....	300 €
Karaté Riez	600 €
La Boule Romaine	1 525 €
La Boule du Bas Verdon.....	300 €

CULTUREL

Amis du Vieux Riez.....	500 €
Lire aujourd'hui	800 €
Atelier des lavandes.....	200 €
Garden lei Tradicioun	1 370 €
La Sève	200 €
Pogne en Poche théâtre.....	300 €
FNACA	160 €
Le Souvenir Français	160 €
Amicale des anciens combattants / ACPG	160 €
UNC	260 €
APROR	800 €
Point d'orgue.....	1 000 €
Au Fil de Riez	200 €
Réveil Musical.....	150 €
École de musique	500 €
Les Francas	2 625 €

SCOLAIRE

Foyer socio-éducatif du collège	1 070 €
Association sportive du collège	1 470 €
Association sportive école primaire.....	610 €
Coopérative école élémentaire	610 €
Coopérative école maternelle	810 €

44-07 : SUBVENTION Club de Tir Riézois

Il est attribué une subvention de 305 €.

45-07 : SUBVENTION Sporting Club Riézois

Il est attribué une subvention de 1 800 €.

46-07 : SUBVENTION LOU COLOSTRO

Il est attribué une subvention de 900 €.

47-07 : SUBVENTION LES AÎNÉS RURAUX

Il est attribué une subvention de 800 €.

48-07 : SUBVENTION LA RENAISSANCE

Il est attribué une subvention de 3 000 €.

49-07 : SUBVENTION LA SAUCE

Il est attribué une subvention de 2 000 euros (1 500 euros pour l'animation du Festival des Colonnes et 500 euros pour les autres animations).

50-07 : SUBVENTION CHEMIN DE LA RABASSE

Il est attribué une subvention 1 250 €.

51-07 : CRÉATION d'UN Emploi SAISONNIER

Il est créé 1 poste d'Adjoint des Services Techniques de 2^e classe à temps plein pour la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 31 août en raison du surcroît de travail en période estivale. Cet agent sera affecté à l'entretien de la voirie, des espaces verts et participera également aux préparations des activités festives.

52-07 : CRÉATION d'UN Emploi

Il est créé 1 poste d'Adjoint des Services Techniques de 2^e classe à temps non complet qui aura pour objet principalement l'entretien des locaux communaux et de pallier également aux différentes absences de personnel auprès des Écoles et de la Crèche.

53-07 : RÉGIME INDEMNITAIRE

Le régime indemnitaire est complété par les Indemnités pour Élections selon les décrets 02-06 et 02-62 du 14 janvier 2002.

54-07 : REMBOURSEMENT EMPRUNT – BUDGET LOTISSEMENT

Il est accepté d'effectuer un premier remboursement anticipé s'élevant à la somme de 150 000 euros, du prêt de 460 000 euros contracté auprès de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse, lors de la création du lotissement.

55-07 : RÉFECTION TOITURE ET FAÇADES DE LA CATHÉDRALE - SUBVENTION RÉGION

Il est demandé une nouvelle subvention auprès de la région portant sur les travaux supplémentaires suite aux précédentes délibérations n° 25-05 et 150-06 fixant le plan de financement de la réfection de la toiture et des façades de la Cathédrale.

56-07 : ANIMATIONS – PRESTATIONS DIVERSES

Sont retenues pour les représentations lors d'animations du village et à la Crèche,

- Fête de Pentecôte 27 mai 2007 : le Groupe folklorique « Lou Roudelet Dei Mielo »
- Fête du Blé 5 août 2007 : Groupe « Li prouvençau »
- Animation Livres à la Crèche 5 juin 2007 - Association Cantelire
- Animation Crèche 28 juin 2007 : Cie 3 petites Notes et puis...

57-07 : SEMAINE DE L'ART CONTEMPORAIN

« La Semaine de l'Art Contemporain » aura lieu du 2 juin au 10 juin 2007, sur la Commune. Il s'agit d'une animation culturelle où 7 artistes de renommée exposent leurs œuvres. Ces expositions, où seront présents les artistes, se tiendront au Salon Mirabeau de la mairie. Sont également programmées des rencontres au cours de trois soirées.

58-07 : ADMISSION EN NON-VALEUR

Sont acceptées les admissions en non-valeur des produits irrécouvrables concernant divers débiteurs pour une somme totale de 2 113,07 euros.

59-07 : COTISATIONS ET ABONNEMENT

Les adhésions pour l'année 2007 sont renouvelées auprès de :

- l'Association des Maires du Département, Hôtel de Ville à 04 200 Sisteron,
- l'Agence de Développement Touristique sise à la Maison des Alpes-de-Haute-Provence à 04 005 Digne-les-Bains,
- Lexis Nexis sis à 75747 Paris Cedex 15,
- Journal des Maires, sise 75008 Paris.

Résumé affiché le 16 avril 2007 à la porte de la Mairie

Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du lundi 14 mai 2007

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : Eric Taxil donne pouvoir à Gérard Pierrot

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M^{me} Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliet, Jean-Paul Faucon,
Rémy Rainaud, Pierre-Jean Reymond

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

60-07 : CRÉATION DE POSTES D'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Il est créé deux postes d'Agent de Surveillance de la Voie publique (ASVP) à temps complet durant la période du 15 juin au 31 octobre.

61-07 : CONVENTION AVEC CNFPT

Il est accepté une convention-cadre de partenariat Année 2007 établie par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour une durée d'un an.

62-07 : COTISATION "SUR LES CHEMINS DE LA RABASSE"

La cotisation de 100 euros est versée à l'Association « Sur les chemins de la Rabasse » pour l'exercice 2007 dont le siège est à Montagnac.

63-07 : COTISATION ADRI

La cotisation de 30 euros est versée à l'Association Départementale des Relais et Itinéraires pour l'exercice 2007 dont le siège est à Digne-les-Bains, 21, boulevard Victor Hugo.

Résumé affiché le 17 mai 2007 à la porte de la Mairie

**Dans le cadre de la Nuit des musées le 19 mai au Baptistère
une causerie sur les dieux et les déesses du Musée Lapidaire a
réuni un public nombreux et passionné.**

Une initiative à renouveler.

RIEZ

À Riez la Romaine
Réside un parisien.
Loin des cités malsaines,
Ce village est le sien.

Un terme à des voyages
Parcourus en chantant,
Le plus beau des mirages
Ne dure pas longtemps.

Ce passionné d'histoire,
Cet ancien troubadour,
Finit son répertoire
À Riez, son amour.

Toujours belle et sereine
La cité du bonheur,
Elle est comme une reine
Qui règne sur son cœur.

Sa vie est un beau rêve
D'amitié dans la joie
Et des mercis sans trêve
Aux amis Riézois.



GINE et JO

Chansonniers duettistes

René Jaune et Geronime de Montazet

René JAUNE

La Vie de la Cité

➤ Parmi les travaux en cours ou terminé, on remarque :

- La réfection de la place Émile Bouteuil. Nous l'avons déjà évoqué dans le dernier numéro du Riézois. Des places de stationnement



Tronc creux du marronnier.

centrales en épis délimiteront les axes de circulation. L'entrée de la cathédrale conserve des escaliers mais prévoit une

montée pour handicapés.

- La réfection de l'escalier au bout du Chemin des Mongettes afin d'épargner au promeneur la raideur d'un lacet.
- Le renouvellement de la barrière de sécurité du pont Jacquet. Un très



beau travail financé par le Conseil Général.



Civisme

La circulation dans le vieux Riez est toujours aussi difficile. Le stationnement des voitures qui transforment les rues en goulets d'étranglement doit s'améliorer. Les services de secours ne peuvent accéder. Le service du nettoyage est difficile voire impossible. Riézoises, Riézois, il faut réagir vite...



La Place des Ormeaux

Qui connaît la Place des Ormeaux à Riez ?

Quelques anciens Riézois ! Mais assurément cette appellation à Riez n'est pas connue de la majorité des habitants. On connaît la rue des Ormeaux, mais la place...



En fait, il s'agit de la place aussi appelée sur les cartes postales Place de l'Église, actuelle Place Émile Bouteuil, de la place située entre la cathédrale et l'hôpital, là où actuellement se tiennent les travaux d'aménagement.

Grâce à la collaboration active de quelques « mémoires du village » que nous tenons d'ailleurs à remercier, nous avons le plaisir de remonter le temps au travers de quelques anciennes images.

Pourquoi autrefois Place des Ormeaux ? Car une ligne d'arbres était plantée devant l'hôpital comme on peut le voir sur les photos page suivante.

À l'époque c'était le temps des ornières puisque le goudronnage n'existait pas, les calèches et les charretons étaient de mise.



Remarquons la présence des deux marronniers devant la porte de la cathédrale, un à fleurs blanches, un à fleurs roses. Ce dernier a malheureusement dû être abattu. Son tronc était creux et représentait un danger non négligeable.



Remarquons aussi la porte Saint-Sols.

Sur le fronton de la porte, les photos montrent de façon nette une tête à l'envers. Quelle est la signification de cette image qui actuellement a complètement dis-

paru ? En fait c'est la représentation d'un blason, aujourd'hui illisible, peut-être celui d'un des évêques de Riez qui était également l'un des seigneurs de la ville.

Sur une photo, on remarque un attroupe-ment devant ce qui est actuellement la maison d'André Girard. Il s'agissait en fait d'une épicerie: l'épicerie Saye. À cette époque la publi- cité faisait



déjà son apparition comme ici pour les vêtements Thierry & Sigrand.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La loi Solidarité Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 impose aux communes la révision de leur Plan d'Occupation des Sols (POS) qui devient Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est ainsi que nous avons en novembre 2001 lancé la révision de notre POS.

De plus cette révision était rendue nécessaire en raison de sa mise en compatibilité avec le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles élaboré en 1998 ainsi que de la dynamique de construction, de rentabilisation de l'habitat et de l'économie sur le territoire de Riez.

Suite à un appel d'offres, la société Espace Harmonie Plein Sud a été retenue pour mener à bien cette révision. La première réunion s'est tenue au premier trimestre 2002. Par la suite de nombreuses réunions ont été organisées par notre urbaniste et le conseil municipal pour mener à bien cette tâche. Des réunions internes au sein du conseil municipal ont aussi été réalisées. Entre-temps des lois (Solidarité et Renouvellement Urbain) ont profondément bouleversé le code de l'urbanisme. Il a fallu s'y adapter. Une partie du travail effectué jusqu'alors a dû être remise en cause.

En juin 2006, au cours d'une réunion de travail avec les services de l'État (Direction Départementale de l'Équipement), nous avons présenté le projet de règlement et de zonage du futur PLU. À l'issue de cette réunion, il nous a été demandé de nous conformer aux obligations réglementaires du Code de l'Urbanisme institué par la loi Montagne et par la loi Barnier nécessaires pour toutes les zones que nous destinions à l'urbanisation ainsi qu'à la Zone d'Activités de Mille-Fleurs en création.

Lors de maintes discussions avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement, nous avons expliqué que notre projet tenait compte de la loi Montagne et de la loi Barnier. Face aux nombreux contentieux en matière d'urbanisme, il nous a été vivement recommandé de réaliser une étude supplémentaire à intégrer à notre projet de PLU.

Tout d'abord, afin d'assurer la compatibilité de notre projet de PLU avec la loi Montagne, notre plan local d'urbanisme doit comporter une étude justifiant, en fonction des spécificités locales, qu'une urbanisation qui n'est pas située en continuité de l'urbanisation existante est compatible avec le respect des objectifs de protection des terres agricoles, pastorales et forestières et avec la préservation des paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel ainsi qu'avec la protection contre les risques naturels. Cette étude

devra ensuite être soumise, avant l'arrêt du projet de PLU, à la commission départementale compétente en matière de nature, de paysages et de sites.

D'autre part afin de pouvoir déroger au recul de 75 mètres de part et d'autre de l'axe des routes classées à grande circulation (routes départementales en direction de Valensole, d'Allemagne-en-Provence et de Puimoisson) imposé par la loi Barnier, notre plan local d'urbanisme pourra fixer des règles d'implantation différentes à condition qu'il comporte une étude justifiant, en fonction des spécificités locales, que ces règles sont compatibles avec la prise en compte des nuisances, de la sécurité, de la qualité architecturale, ainsi que de la qualité de l'urbanisme et des paysages.

L'obligation de réaliser ces deux études a donc fait prendre du retard à l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil municipal comprend l'attente des Riézoises et des Riézois. Depuis le début de la révision du POS/PLU, une seule exigence nous anime : faire progresser rapidement et au mieux ce dossier. C'est sans compter les contraintes nationales auxquelles nous ne pouvons déroger, ni la complexité des lois et règlements dont la lisibilité pour les acteurs de terrain que nous sommes est parfois peu nette.

Rénovation du Collège Javelly à Riez

Les études menées en 2006 concernant la rénovation du Collège Maxime Javelly, prévues dans le plan pluriannuel de modernisation des collèges ont permis d'établir un programme des opérations envisagées. Le collège sera réhabilité pour accueillir 500 élèves. Les deux bâtiments d'enseignement seront restructurés pour adapter les locaux aux besoins scolaires (création d'un CDI et d'un pôle de vie scolaire). L'établissement sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. L'actuelle chaufferie au fioul évoluera vers une production mixte au bois. Les installations sportives existantes seront rénovées et une salle polyvalente sera réalisée dans la demi-pension ou dans des salles modulables en rez-de-chaussée d'un bâtiment d'enseignement. La réalisation des travaux en plusieurs phases est prévue pour 2009-2010. Le coût de ce programme est évalué à 7 millions d'euros.

Source : Magazine du Conseil Général n° 47 mai 2007.

LES CONCERTS A LA CATHEDRALE

Mercredi 4 juillet à 21h00
orgue et galoubet

Mercredi 11 juillet à 21h00
Cosaque du Don et de la Mer Noire

Mercredi 18 juillet à 21h00
Tango argentin

Mercredi 25 juillet à 21h00
Les Cordes d'Argent de Saint-Petersbourg

*Au mois d'août autour du flûtiste
Jean-Louis BEAUMADIER*

Dimanche 5 août à 18h00
« Il Pastor Fido » de Vivaldi

Dimanche 12 août à 18h00
Récital de piccolo Jean-Louis Beaumadier

Mercredi 15 août à 18h00
« Flûtes et temps modernes »
Avec 9 flûtistes internationaux

FESTIVAL DES COLONNES



3 & 4 août

LES MUSIQUES DU
MONDE

Marché de Provence Marché de Provence

MERCREDI MATIN

SAMEDI MATIN

**Visite guidée de la Cité Historique
et du Baptistère**



RENSEIGNEMENTS AU BUREAU DU TOURISME

EXPOSITIONS



DE JUIN A SEPTEMBRE

AU BUREAU DU TOURISME

A P R O R

ASSOCIATION POUR

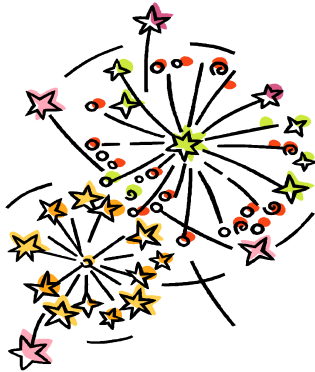
LE RENOUVEAU DE L'OLIVIER

Vous propose des visites guidées d'olivetaies
Renseignements au Bureau du Tourisme

NOTA

Le programme est en cours de finalisation
Quelques modifications peuvent y être apportées.

BIENVENUE A RIEZ
LA ROMAINE



CALENDRIER DES FESTIVITES

2007

Imprimé par le Bureau du Tourisme de Riez.

Tél : 04 92 77 99 09

8 avril

marché de Pâques

9 avril

Vide-grenier
Rens : 04 92 77 80 20

13 mai

Vide-poussette
Bourse aux jouets

22 avril

marché de printemps

6 mai

marché provençal

18 mai

Grande foire de Printemps

19 mai

Nuit des Musées

26-27-29 mai

Fête de la Pentecôte
Grands bals publics
Fête foraine

27 mai

marché de la fête du village

28 mai

Vide-grenier
Rens : 04 92 77 80 20

29 mai

Pique-nique à St Maxime
Bal musette

Du 2 au 10 juin

L'Art de Mai
Semaine de
l'art contemporain

3 juin

Vide-grenier
Rens : 04 92 77 70 44

17 juin

Fête de la Transhumance
- marché du terroir
- passage des moutons
- tonte
- animations folkloriques

24 juin

Journée du patrimoine de
pays

1er juillet

marché d'été



Marchés nocturnes

Organisés par l'association des commerçants
04 92 77 80 53

JUILLET-AOÛT

Les jeudis soir

DE 18 H A 24 H

Ambiance musicale et festive

CINEMA EN PLEIN-AIR

Dans la cour de l'Ecole Primaire

JUILLET

AOÛT

LE MERCREDI

A 21H30

7 et 8 juillet

Fête costumée
de la Renaissance
Bal, marché, défilé costumé
saltimbanques, vide-grenier

14 juillet

Feu d'artifice,
sons et lumières.
Grand bal public

15 juillet

marché provençal

19 juillet

salon du livre

22 juillet

marché provençal

29 juillet

marché provençal

5 août

Fête du blé / vide grenier
Vieux métiers
Animations dans le village

12 août

marché provençal

15-16-17-18 août

Fête de la colonne
Fête foraine
Grands bals publics

19 août

marché provençal

26 août

marché provençal

14 septembre

Grande foire d'automne

15-16 septembre

Journées du Patrimoine

28 Octobre

Riez en fête

Parc Naturel Régional du Verdon

La révision de la Charte : un moment fort de la vie du Parc

Le projet de Parc Naturel Régional du Verdon a été mis à l'étude par décision du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur le 17 décembre 1990. La création du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) a été prononcée en 1997.

Lors des réunions préparatoires, trois thèmes avaient été retenus où le Parc interviendrait en priorité et apporterait son soutien :

- l'eau,
- le paysage et le patrimoine naturel,
- les activités agricoles, forestières et touristiques.

Ces problématiques fondatrices sont toujours d'actualité mais bien évidemment subissent l'évolution inhérente à toute activité humaine.

Rappels sur le Parc Naturel Régional du Verdon

À cheval sur le département des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, le territoire du PNRV s'étend sur une surface de 180 000 hectares. Du village le plus septentrional, Saint-André-les-Alpes, au plus méridional, Aups, différentes unités paysagères invitent à la découverte.

Le PNRV dont l'épine dorsale est constituée par la rivière « Le Verdon » est un territoire rural, agricole et fort attractif en matière de tourisme de par sa richesse patrimoniale, ses paysages forts en caractère.

Ce territoire se décompose en huit zones (zone des gorges du Verdon, du massif préalpin, du Haut-Pays Varois...), aux paysages et aux spécificités locales contrastées. Riez fait partie de la zone du plateau de Valensole.

Pour que la Parc joue son rôle, des programmes d'actions ont été élaborés. Éducation à l'environnement, développement durable, agriculture et paysage, patrimoine naturel, ressources en eau, forêt, culture, tourisme, tels sont les thèmes abordés dans les programmes d'actions du Parc.

Un parc naturel régional est un territoire rural qui s'organise autour d'un projet commun pour assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement économique, social et culturel. Les acteurs du territoire se sont

donc engagés à trouver un équilibre entre le développement économique et social et la protection de l'environnement. Cet engagement s'est concrétisé en 1997 par la mise en place d'une Charte ou plus simplement d'axes de conduite ciblés et de principes forts à promouvoir.

La nouvelle Charte du Parc Naturel Régional du Verdon

La Charte (d'une durée de 10 ans) vient d'arriver à expiration. Prenant l'expérience de son vécu et de nombreuses consultations de terrain, la Charte initiale a été révisée. La démarche de révision s'est déroulée en trois étapes avec la réalisation d'un bilan d'évaluation sur les actions conduites depuis dix ans, d'un diagnostic sur l'état du territoire (diagnostic composé d'une partie environnementale et d'une partie socio-économique) et la définition de nouvelles orientations. La Charte modifiée doit être approuvée par les collectivités locales adhérentes au PNRV, qui s'engagent alors à la mettre en œuvre pour les dix années à venir.

Quelles évolutions transparaissent dans ce projet de nouvelle Charte ? Quelles sont les grandes missions du PNRV pour les dix années à venir ? Rappelons que le projet de la nouvelle charte peut être consulté sur le site Parc Naturel Régional du Verdon (<http://www.parcduverdon.fr>) et que le débat est ouvert.

La nouvelle charte s'articule autour de quatre axes prioritaires qui sont :

1) La transmission des patrimoines

Le PNRV présente une richesse biologique exceptionnelle. Elle justifie son classement et l'objectif de protéger ce qui fait sa particularité. Il en va de l'héritage des générations futures.

L'importance du Verdon comme ressource d'eau, la quantité disponible, sa qualité, la gestion des activités aquatiques sont mises en avant dans la nouvelle Charte.

La richesse des paysages naturels, agraires et bâtis justifie aussi le classement. Le Parc a un devoir de vigilance et d'anticipation pour préserver des risques de transformations irréversibles. L'acquisition de connaissances sur cette richesse est nécessaire tout comme l'information, la sensibilisation et l'exemple à donner lors des aménagements.

2) Pour que l'homme soit le cœur du projet

La pratique culturelle, son expression doivent être de mise en protégeant les traces anciennes de l'occupation humaine, par une approche ethnologique des patrimoines et en conduisant une politique culturelle collective.

Les acteurs locaux doivent être impliqués avec leur participation à plusieurs instances telles que les commissions thématiques, le conseil de développement, le conseil scientifique...

La conscience citoyenne sera développée par l'éducation. Le projet de développement durable porté par le PNRV repose sur les valeurs d'équité sociale, de développement équilibré, de protection des patrimoines et de participation citoyenne. Diffuser ces valeurs, développer une conscience citoyenne est une nécessité de même que leur approbation et leur reconnaissance par les acteurs publics et privés du Verdon.

3) Pour une valorisation durable des ressources

Le PNRV contribuera au développement d'une agriculture diversifiée, économiquement viable et écologiquement responsable. La gestion multifonctionnelle des espaces forestiers sera promue. Une politique de développement touristique durable dont l'ambition sera de trouver l'équilibre entre le développement économique, la préservation des ressources et de l'environnement et la qualité de vie des habitants du Verdon sera conduite.

4) Pour l'expérimentation de relations nouvelles entre territoires

La qualité de l'aménagement par la maîtrise de l'extension de l'urbanisation sous toutes ces formes, l'émergence de structures intercommunales locales seront favorisées.

Cette nouvelle Charte a été débattue en Conseil Municipal le 18 juin 2007. Moment fort des débats de notre Conseil, moment qui a permis un échange fructueux donnant à chacun la possibilité d'exprimer son avis.

Le vote qui s'en est suivi a dégagé une majorité pour continuer l'adhésion au PNR : 9 voix pour, 5 contre, 2 abstentions.

Au final, la décision d'arrêter ou pas le décret de classement en Parc Naturel Régional reviendra au Ministère en charge de l'Environnement, début 2008.

Une des plantes citées dans la charte du PNRV

Son nom scientifique : *Asplenium jahandiezii*. La convention européenne de Berne l'a inscrite en Annexe I dont l'intitulé est : Espèces de flore strictement protégées. Elle est interdite de commerce par la Convention Internationale de Washington. Elle est protégée au niveau national et régional. Elle figure dans le livre rouge de la flore menacée de France et dans le livre rouge de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Bien sûr, elle figure sur l'inventaire des ZNIEFF PACA et la Directive Habitat veille à ce que ses biotopes d'accueil soient protégés.



La doradille découverte par Jahandiez en 1909 existe depuis plusieurs milliers d'années mais seulement entre Castellane et Moustiers-Sainte-Marie. Sa répartition au sein des gorges n'est pas continue, elle est absente sur de grandes portions du canyon.

Cette fougère pousse à l'abri du soleil au fond des gorges et profite de quelques anfractuosités de la roche pour s'installer. L'ambiance ne doit pas être trop sèche si bien qu'elle ne s'éloigne jamais trop loin du Verdon.

Une des raisons d'exister du Parc Naturel Régional du Verdon.

Bibliothèque Municipale

L'association *Lire Aujourd'hui* prévient tous ses lecteurs que la Bibliothèque municipale est de nouveau ouverte après une fermeture de deux semaines pour son déménagement.

Installée dans un espace beaucoup plus vaste, à l'ancien Bureau du Tourisme, elle propose un choix de livres plus étendu.

L'accès principal se fait par la place de la Colonne puis le rempart (panneaux fléchés).

Les permanences sont inchangées.

Le Café d'Orient

C'est une vieille carte postale. Au Café d'Orient deux belles dames en robe longue servent ces messieurs tous chapeautés. Les enfants aussi d'ailleurs. Sur la table le « pastis » est déjà la boisson des instants de convivialité. La bouteille y ressemble ? Remarquez l'éclairage. L'électricité était déjà à Riez. La date de la photo : aux environs de 1925.

Qui saura dire où était situé ce café à Riez et qu'elles étaient les personnes en terrasse ? Une chose est certaine : l'une de ces dames est M^{me} Blanche Ramely.



Souvenirs de l'École



École des garçons (école primaire) — Institutrices Mesdames Marchandy et Meggis.

Rang assis de gauche à droite: Jean Sautel, Edmond Charabot, André Charabaud, Anne-Marie Falco, Jeanine Bassac et Noël Liautaud.

Rang du milieu de gauche à droite: Maguy Poujade, Maurice Arsanto, Michèle Espariat, Clément???, Maxime Régibaud, Michel Reymond, Alain Mafisi, Colette Gatto et Francine Terrasson.

Rang du haut de gauche à droite: Christiane Keck, Jean-Claude Balduzzi, Richard Moussu, Paulette Gatto, Joseph Averame et Claude Gayde.



Institutrice Madame Cotte

Rang assis de gauche à droite: Edmond Charabot, Claude Faucon, André Charabaud, Danièle Bagarry, Denise Raynaud, Maxime Régibaud, Guy Fritz, Robert Amayenc.

Rang du haut de gauche à droite: Yves Massebœuf, Michel Reymond, Christiane Keck, Josette Monier, Francine Terrasson, François Riggi, Jean Sautel, Raymond Abbès, ??? Lafon, Gérard Angelvin.

Les manifestations à Riez

Carnaval 2007 à Riez

Belle édition cette année pour ce Carnaval, organisé à Riez dans le cadre du Contrat Éducatif Local, par l'association La Sauce, l'association départementale des Francas, en partenariat avec les écoles, la commune et les parents d'élèves.

Cette journée de fête entièrement gratuite a débuté avec un défilé joyeusement animé par les enfants des écoles et les enseignants, la fanfare *Batucadéo* de Valen-



ssole, les danseuses et danseurs de La Sauce, le Club Cool, l'école de voile de Sainte-Croix-du-Verdon, le Mini-Ranch, les parents...

Puis ce fut l'heure de condamner et brûler Caramantran aux IV Colonnes où un apéritif fut offert.



La journée a continué avec les ateliers cirque de Jojo le Diablotin, le goûter et un joyeux spectacle du même Jojo qui a beaucoup fait rire petits et grands.

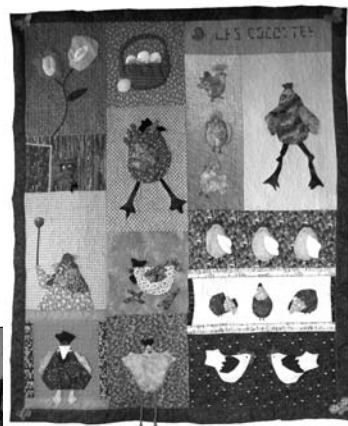
Encore une réussite pour cet évènement qui s'est fait une belle place dans les festivités riezsoises.

Forum des Associations

Le premier Forum des Associations s'est déroulé le dimanche 3 juin à Riez au Parc des Colonnes. Seize associations riézoises y ont participé et ont pu présenter leurs activités (voile, yoga, concert à la Cathédrale, littérature, école de musique, gymnastique, Renouveau de l'olivier, Fête du Blé, Fête de la Renaissance...) ainsi que des initiations qui ont fait le bonheur des enfants et des adultes : stand de tir, fouilles archéologiques, judo, initiation aux gestes de premiers secours, poterie, jeux petite enfance, danse salsa... Les jeunes du Club Cool avaient préparé un couscous des plus fameux. Cette sympathique journée ne demande qu'à être renouvelée l'an prochain et nous espérons une participation de toutes les associations riézoises afin de proposer un événement festif et ludique qui permettra au public de découvrir les nombreuses activités sportives et culturelles de notre village.

Journée de l'amitié France Patchwork

Dans une ambiance conviviale, plusieurs clubs se sont réunis le vendredi 8 juin 2007 à Riez dans la Salle Multi-activités pour une journée de l'amitié. Les 55 participantes venaient de divers clubs de la Région PACA pour un échange et partage en matière d'arts textiles et de patchwork. Un travail collectif était proposé et chacune est repartie avec son ouvrage réalisé au cours de cette journée.



Visiteuses et visiteurs ont apprécié les patchworks exposés pour certains très colorés. Les *patcheuses* attendent avec impatience le prochain rendez-vous.

Semaine de l'Art Contemporain

Du 2 au 10 juin 2007, 6 peintres et 1 sculpteur exposèrent leurs œuvres Salon Mirabeau à l'Hôtel de ville de Riez. Ce lieu, mis en valeur, grâce aux panneaux préparés par le service technique municipal, ainsi que l'escalier d'accès, ont permis de présenter une soixantaine d'œuvres magistrales de grande qualité.



L'accueil du Maire, Michel Zorzan et de la municipalité fut cordial et permit aux artistes de séjourner à Riez dans d'agréables conditions. Les repas étaient offerts par la municipalité et l'hébergement assuré par Claude Jamin. Les artistes provenaient de la zone PACA et de l'Isère. Tous furent conquis par le charme de Riez.

Cette exposition d'Art Contemporain, qui commence à être connue dans la région PACA a pu se réaliser grâce aux actions combinées de Francine

Conti-Cadenel, de Valérie Bianciotto, de Valérie Billon et bien sûr de la peintre Jocelyne Ricci qui assura la lourde tâche de rechercher et sélectionner des artistes de valeurs.

Le bilan est positif car malgré le temps peu engageant et les travaux sur la Place



Saint-Antoine, il y eut 420 visiteurs, dont plus de la moitié venue de loin pour découvrir cette exposition...

Trois classes de maternelle et primaire ont bénéficié d'une visite commentée par un peintre. Cette deuxième exposition attirera cette année un public plus averti et contribue au rayonnement touristique de Riez.

Maintenant, nous pensons à l'exposition de 2008...

Fête de la Transhumance

Ont participé à cette fête toujours très suivie 2 000 moutons, 6 cors des Alpes venus de Briançon... et bien sûr un très nombreux public.



Fête de la Musique

Fête de la Musique 2007
de 10h à 12h Samedi 23 juin
ici
Concert par la classe de Galoubet/Tambourin
du Conservatoire de Manosque
Professeur : Sébastien Bourrelly.



Manifestations à venir

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre se tiendront les Journées européennes du Patrimoine. Comme chaque année, la ville de Riez propose une programmation commune avec les Amis du Vieux Riez.

Deux expositions seront présentées :

- la première, « L'Art et la Manière : le gypse dans tous ses états », dans la cour intérieure et l'escalier de l'Hôtel de Mazan,
- et la seconde, « Évolution des rues et monuments de Riez à travers les cartes postales » dans une salle de l'Hôtel de Mazan.

À cette occasion, vous pourrez également suivre les visites gratuites de l'escalier orné de gypseries, daté de 1523, de ce même édifice.

Le Baptistère sera également ouvert gratuitement.

Le programme détaillé sera disponible au Bureau du Tourisme, début septembre.

Fête du Blé

Les membres de l'association « Garden lei Tradicioun » vous convient à les rejoindre à l'occasion de la huitième fête du blé. Vous pourrez flâner sur les places du village, devant les étalages du marché provençal, rendre visite à l'association

« Li Provencau » qui vous présentera les métiers d'antan. Au Parc des Colonnes, nous remonte-



rons le temps puisque vous pourrez apprécier le travail du blé, tel que nos anciens le pratiquaient jusqu'à la cuisson du pain au feu de bois, et vous vous pourrez aussi venir chiner au vide greniers. Tout cela en musique et folklore avec le groupe « Lou Colostro ». Nous souhaitons vous faire passer une très belle journée et vous donnons rendez-vous le dimanche 5 août. A bén léu.

Fête de la Colonne

Le 19 août dans le cadre de la fête de la Colonne, la pêche à la ligne sera possible dans les bassins du lavoir. Réservée aux enfants, ces derniers pourront pour 2 euros pêcher leur truite et l'emporter.

Cette manifestation est organisée par la Société de pêche de Saint-Martin-de-Bromes et M. Coiffure.



Le Club de Tir

Et une fois de plus, nous avons obtenu aux championnats départementaux de tir, pistolet à air comprimé le samedi 6 et dimanche 7 janvier 2007 :

- Pistolet dames 2
 - Iliane Vial : médaille d'or première
 - Maurie-Laure Tagland : médaille de bronze troisième
- Pistolet senior 2
 - Christian Hermitte : médaille de bronze premier
 - Jean-Claude Metzger : quatrième
- Pistolet senior 3
 - Fred Vial : médaille d'or premier
 - Robert Hermitte : médaille d'argent deuxième
 - Bernard Tagland : quatrième

ainsi qu'une médaille d'or par équipe des seniors 3.

Le club est fier de ses tireurs. Nous vous invitons à nous rejoindre.

Le renouveau de la Place Saint-Antoine

La place Saint-Antoine devient un autre lieu de vie de la ville de Riez. Plusieurs commerces se sont ouverts donnant à cet espace une grande convivialité. De plus la place est devenue zone piétonne ce qui permet flânerie et tranquillité pour tous. Le bureau du tourisme retrouvera bientôt ses locaux aux alentours du 15 juillet. Bienvenue aux commerçants nouvellement installés.



• L'Atelier des Cigales

Artisan-fabricant à Riez, l'atelier est situé à 3 km du village sur la route de Valensole. Le visiteur peut faire un choix parmi les soleils, lunes, jarres, huiliers, parmi de nombreux animaux tels que cigales, coccinelles,

papillons, lézards, salamandres, abeilles... le tout se déclinant en nombreuses couleurs unies ou dorées et en différentes collections



(lavande, olive, coquelicot, mimosa...). Tous les décors sont peints à la main. Les pièces réalisées en céramique résistent au gel pour une exposition aussi bien intérieure qu'extérieure. Un très beau magasin, plein de couleurs de la Provence.



- **BrunNails** vous propose tout pour la beauté des mains et des pieds, la pose d'ongles et la french manucure ainsi qu'un choix éclectique de bijoux. N'hésitez à faire une visite, l'accueil est chaleureux.

- La **Frip'Rit**, vêtements neuf et de deuxième main, pour bébé, enfant, femme et homme. L'entrée est libre et l'on peut aussi admirer des expositions de couture artisanales et des créations diverses.



Informations diverses

Cours de provençal

L'association « La Cabano dei Pastre » assurera des cours de provençal à partir du lundi 1^{er} octobre 2007.

Pour tout renseignement et inscriptions : 04 92 77 41 91

Le soir de préférence ou toche.claude@wanadoo.fr

Fête du Livre

La Fête du Livre se tiendra à Riez le 19 juillet. Nombreux stands et contacts avec des écrivains.

Un numéro de téléphone pour connaître ses droits

La Banque de France rappelle l'existence d'un service téléphonique pour connaître ses droits en matière de réglementation bancaire.

Les particuliers peuvent y poser des questions à caractère général quant aux opérations et pratiques bancaires (comptes bancaires, opérations de crédit, moyens de paiement...), sur les fichiers d'incidents de paiement (interdictions d'émettre des chèques, incidents de remboursement sur les crédits aux particuliers, chèques perdus ou volés...) ou encore sur la procédure de traitement du surendettement.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h

Le **0 811 901 801** est facturé au prix d'une communication locale.

Les Colonnes de Riez

Décidément nos colonnes n'ont pas fini de représenter Riez, de se retrouver aussi bien au niveau archéologique que culturel ou dans les dépliantés divers illustrant notre région.

Dans la Provence du ^{XI}^e siècle qui émerge d'un Haut Moyen Âge obscur, les colonnes témoignent de l'ancienneté de la ville, de son passé romain. Grâce à elles, Riez s'affirme, face aux villes de création récente, comme héritière d'une « civilisation ». Pour la population, elles sont une source de fierté et de puissance.

Aux ^{XVI}^e et ^{XVII}^e siècles, c'est essentiellement par le développement de la gravure que se fait la diffusion de l'image des Colonnes de Riez. Ce sont ces représentations qui contribuent à attirer à Riez les voyageurs curieux d'antiquités.

Au début du ^{XIX}^e siècle, l'industrie de la toile imprimée contribue également à propager cette image. Vers 1818, la manufacture de Jouy produit une toile illustrée de scènes de jeux (dances de jeunes femmes, montreur d'ours, théâtre de marionnettes,



joueurs de boules) et de monuments distinctifs de la Provence. Et pour bien caractériser ce pays qui porte dans son nom le souvenir de l'antique *Provincia Romana*, le graveur représente la Maison carrée de Nîmes, l'Arc de triomphe d'Orange, les Arènes d'Arles, le Pont Flavien de Saint-Chamas et bien sûr les Colonnes de Riez.

Lorsque, il y a cinq ans, j'ai visité le Musée de la Toile de Jouy (Château de l'Églantine, 54, rue Charles de Gaulle, 78350 Jouy-en-Josas, Yvelines), j'ai eu le plaisir d'identifier les Colonnes de Riez et de signaler cette identification à la direction du musée.

L'année suivante, Mélanie Riffel et Sophie Rouart, attachées au service de la conservation du Musée de la Toile, publiaient, sous l'égide de la Ville de Jouy-en-Josas, l'ouvrage suivant : La toile de Jouy, photographies de Marc Walter. Paris, Citadelles & Mazenod, 2003, qui est donc venu enrichir l'iconographie des monuments de Riez.

Michel Heymès

Le carnet de l'état civil



Décès

- 04/03/2007 – Marie, Suzanne VEYAN, veuve COTTE née le 12/04/1912
- 03/04/2007 – Roger LACHAIZE, né 07/01/1912
- 08/04/2007 – Suzanne, Marcelle, Marie DAVID, veuve PICCA, née le 09/08/1923
- 28/03/2007 – Albert, Gratien GUÈS, né le 02/05/1925
- 07/04/2007 – Savine, Marie CHELLINI, veuve MUZI, née le 20/01/1911
- 11/04/2007 – Dominique, Jean-Louis PETIT, né le 28/05/1951
- 21/04/2007 – Vincent THEVENON-LE-MICHEL, né le 15/05/1956
- 18/05/2007 – Joseph, Antoine, Etienne COMETTI, né le 08/02/1927
- 25/05/2007 – Robert, Hervé, Jean, Baptiste PROFFIT, né le 18/07/1935
- 29/05/2007 – Charles PRESI, né le 20/01/1934
- 16/06/2007 – Francis, Georges, Elie ARNOUX, né le 07/07/1948

Mariages

- 28/04/2007 – Franciane GONZALEZ et Jacques, Adrien TROUSSU-DUPARROY

Naissances

- 16/04/2007 – Lucas, Dominique GAMBINI, né à Digne-les-Bains
- 06/06/2007 – Loan, Enzo FRONTERI, né à Aix-en-Provence

INFOS

Deux adresses courriel
À votre disposition
mairie.riez@wanadoo.fr
http://www.ville-riez.fr
pour le Bureau du Tourisme
tourisme.riez@wanadoo.fr
Heures d'ouverture de la Mairie
Mairie: 04 92 77 99 00
du lundi au jeudi
9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30
le vendredi
9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30
le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences et médecin de garde: 15
Pompiers: 18 et 112 (portables)
Gendarmerie: 17
Hôpital: 04 92 70 10 00
Pharmacie: 04 92 77 80 26
Ambulances: 04 92 77 97 66
Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 09
Déclic Météo: 08 92 68 08 08
Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66
Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74
Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19
Paroisse: 04 92 77 85 04
Clarisses: 04 92 77 88 31

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse michele.faucon@wanadoo.fr ou à Gérard Pierrot sur l'adresse g.pierrot@laposte.net avant le 15 septembre 2007 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.